

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Béchalah



Parachat Béchala'h - Chira

« Celui qui nourrit tout le monde » : Hachem prodigue sa subsistance à chacune de Ses Créatures. Quelques idées pour améliorer sa subsistance

« **H**achem dit à Moché : Je vais faire pleuvoir pour vous du pain Céleste » (16, 4)

Ce verset vient nous enseigner que l'homme doit croire de tout son cœur que tous ses besoins et toute sa subsistance sont dans les mains du Ciel. C'est Hachem qui nourrit des plus immenses créatures aux plus minuscules et il est certain qu'Il ne l'a pas abandonné, mais Il lui prodigue comme à chacun, ce dont il a besoin. Le Midrach (Tan'houma Bechala'h) rapporte que « celui qui a de quoi manger aujourd'hui et se demande ce que sera le lendemain fait partie des gens dont la foi est limitée ». Au sens simple, cela semble signifier que le manque de Emouna d'un tel homme s'exprime par son inquiétude du lendemain. Mais d'aucuns font remarquer que le Midrach précise: « celui qui a de quoi manger **aujourd'hui** ». Il s'agit de quelqu'un qui ressent qu'il possède aujourd'hui quelque chose. Si sa Emouna était entière, il comprendrait qu'il ne possède rien aujourd'hui car toute sa subsistance lui provient du Ciel. Dès lors, il n'y a aucune différence entre aujourd'hui et demain.

Néanmoins, tout en renforçant sa Emouna dans ce sens et peut-être

justement de ce fait, il est certain qu'un homme doit également prier constamment afin d'obtenir sa subsistance car prier pour ses besoins est très important. La prière en communauté est particulièrement connue pour remédier à une subsistance déficiente.

Le Isma'h Israël, dans une lettre de 5667 (1907), écrit les lignes suivantes : « Et afin de renforcer le pilier que représente la prière, je m'adresse également aux hommes d'affaires en les incitant à fixer leur prière à la Synagogue en communauté matin et soir sans y déroger. Et même si cela les oblige parfois à devoir atteindre jusqu'à ce qu'un Miniane se réunisse, qu'ils en profitent pour étudier quelque chose et je leur promets que leurs profits ne diminueront pas à cause de cela et au contraire, ils mériteront du Ciel une abondance de bénédictions. Grâce à cette conduite, ils habitueront également leurs enfants à venir régulièrement deux fois par jour prier en communauté et il est certain que ce court passage à la synagogue leur sera bénéfique. »

Rabbi David Biderman préconisait également en vue d'améliorer sa subsistance de ne pas enlever ses Téfilines à la fin de la prière jusqu'à après "Alénou Léchabéa'h". Le Sefer Ha'hinoukh écrit pour sa part : « J'ai reçu une tradition de mes Maîtres selon laquelle celui qui veille scrupuleusement



à prononcer le Birkat Hamazone (les actions de grâces après le repas, n.d.t) mérite d'obtenir sa nourriture dignement tous les jours de son existence. »

Fixer un temps pour l'étude de la Torah constitue un autre remède pour la subsistance. Le Divré Chmouël fait remarquer que deux choses sont dénommées 'Hok : la Torah et la subsistance (le sens le plus littéral de 'Hok est la loi sans explication rationnelle, mais il se trouve également que la Guémara (Bétsa 16a) désigne par ce mot le pain quotidien, n.d.t). Le Divré Israël commente d'après cela de manière allusive les premiers versets de la Paracha Bé'hokotaï : « Im Bé'hokotaï Télékhou (...) Vénatati Guichmékhém Béhitam » de la manière suivante : « Im Bé'hokotaï Télékhou », si vous suivez mes 'Houkim-Lois ('Houkim : 'hok au pluriel, n.d.t), à savoir que vous vous occupez de votre subsistance simultanément en vous fixant des temps d'étude de la Torah (et de prière), alors « Vénatati Guichmékhém », Je vous prodiguerai vos besoins matériels, « Béhitam », en leurs temps, à savoir en échange des temps que vous consacrez à l'étude de la Torah.

Même parmi ceux qui fixent un temps pour l'étude, nombreux pensent qu'ils sacrifient de leur personne et de leur temps précieux afin de venir étudier la Torah. En effet, leur semble-t-il, ils auraient pu dans le même temps faire des bénéfices dans leurs affaires et malgré tout, ils consacrent ce temps à l'étude. C'est une grande erreur. C'est

tout le contraire, car c'est précisément grâce à ce temps qu'ils fixent pour l'étude que la bénédiction réside sur l'œuvre de leurs mains et qu'elle a le mérite de se maintenir.

Un juif habitant Bné Brak tenait un commerce de papiers peints dans la rue Rav Chakh. Il prenait également part à un cours de Torah quotidien dont il ne manquait le début pour rien au monde. Un jour, un homme entra dans son magasin quelques minutes avant le début du cours et voulut acheter une grande quantité de tapisserie de valeur. Le commerçant lui répondit qu'il s'apprêtait tout juste à fermer sa boutique afin de se rendre à son cours habituel et lui proposa de revenir le lendemain plus tôt dans la journée. Cependant, le client tenta à tout prix de rester en arguant qu'il avait un besoin urgent de cette marchandise. Voyant son entêtement, le vendeur lui dit : « Si vous le désirez, vous pouvez rester ici Je ferme le magasin et dans une heure et demie, lorsque le cours finira, je reviendrai pour calculer la note ! » C'est alors que le client lui avoua : « En réalité, je n'ai aucune intention d'acheter quoi que ce soit mais je suis venu en tant qu'agent du fisc pour vérifier si tu declares tout ce que tu vends aux impôts. A présent, j'ai pu constater de près ta droiture d'après le respect du cours de Torah que tu as fixé. Je n'ai plus aucun doute sur ton honnêteté et je n'ai donc aucun besoin de vérifier tes comptes. »

Nos Sages enseignent (Pirké Avot 3, 17) : « S'il n'y a pas de farine, il n'y a pas de Torah. » Le Or Ha'haïm l'explique



ainsi : s'il n'y a pas de farine, c'est le signe qu'il n'y a pas de Torah, que la personne ne se consacre pas à la Torah.

Un Ba'hour (qui avait commencé à quitter le droit chemin) désira ouvrir une affaire et eut besoin à cette fin d'une grosse somme d'argent. Il demanda à son père de bien vouloir lui accorder un prêt. Ce dernier lui répondit : « Si tu mets tes Tefilines quelques jours, je te prêterai ce dont tu as besoin. »

En effet, le fils mit ses Tefilines pendant trois jours et revint ensuite chez son père qui lui dit : « Avec l'aide de D., d'ici une semaine, je te remettrai toute la somme nécessaire. » Une semaine après, le fils se présenta à nouveau en exigeant que son père accomplisse sa promesse. Mais celui-ci lui dit : « Si tu mets tes Tefilines pendant un mois, je te prêterai cet argent. » Passée cette période, le fils revint à nouveau demander son dû, mais le père le repoussa une nouvelle fois avec la formule devenue habituelle : « Si tu mets tes tefilines pendant trois mois, je ferai ce que tu désires. » Cette réaction se reproduisit encore plusieurs fois jusqu'à ce que le fils perde patience et demande à son père s'il désirait se jouer de lui. Ce dernier lui révéla alors : « Depuis le troisième jour, j'avais déjà placé tout l'argent dans ta pochette de tes Tefilines. Qu'y puis-je si tu as succombé à ton Yétser Hara et que tu ne l'as pas ouverte pour les mettre ? Comment peux-tu espérer trouver l'argent ? »

Le message de cette anecdote est clair : celui qui accepte sur lui le joug de la

Torah est dispensé du joug de la subsistance. En revanche, celui qui ne trouve pas sa subsistance montre qu'il n'a pas "ouvert sa pochette de Tefilines", sa Guémara ou d'autres moyens de cultiver son monde spirituel. C'est pourquoi il n'y a pas encore trouvé les moyens matériels octroyés qu'ils dissimulent.

« Dis aux Bné Israël qu'ils avancent » : la force de la Emouna et du Bita'hone hâte la délivrance

Lorsque, face à la mer, Moché s'apprêta à prier, Hachem lui dit : « *Pourquoi cries-tu vers Moi, dis aux Bné Israël qu'ils avancent.* » (14, 15)

Le Or Ha'haïm demande à ce propos ce que signifie cette attitude d'Hachem et à qui s'adresser si ce n'est à Lui, en particulier au moment de la détresse.

L'explication est la suivante : à cet instant, commente le Or Ha'haïm, les Bné Israël étaient en train d'être jugés comme le rapporte le Midrach (Rabba 21) et ils avaient besoin de miséricorde. Et bien qu'Hachem désirait leur en accorder, malheureusement, ils n'avaient aucun mérite ni Mitsva afin d'éveiller cette miséricorde. C'est pourquoi Hachem dit à Moché : « *Pourquoi cries-tu vers Moi ?* », la chose ne dépend pas de Moi. Etant donné que la Stricte Justice s'oppose à l'accomplissement d'un miracle en leur faveur, dis-leur qu'ils se renforcent de tout leur cœur dans leur Emouna et qu'ils avancent avant même que la mer se fende en ayant confiance que J'accomplirai ce miracle, car grâce à cela la miséricorde l'emportera. La foi et la confiance en D. sont en effet tellement grandes qu'elles ont le pouvoir de



trancher leur sort en leur faveur. Et il en fut ainsi.

La force de la Emouna adoucit la situation difficile où l'homme se trouve. Elle lui attire bienveillance et bénédiction enveloppées d'une expression dévoilée de la Bonté Divine, comme l'écrit le Divré Chemouël à propos du verset de notre Paracha « *Et ses mains furent (étendues avec) confiance* » (17, 12) : « Celui qui possède une Emouna authentique, dit-il, celle-ci le sert comme le ferait sa propre main. De la même manière qu'un homme est en mesure d'agir grâce à ses mains selon sa volonté, il est en mesure d'agir également grâce à sa Emouna. Telle était la force du Rav de Lekhvitch sur le mérite duquel nombre de gens furent délivrés. Grâce à sa profonde Emouna, il savait enraciner dans le cœur de chaque juif qui se présentait à lui une foi tellement claire qu'elle avait la force d'accomplir des prodiges au-delà des limites naturelles (...) »

On raconte qu'une fois on lui amena chez lui à Lekhvitch un juif d'un village voisin qui s'était fracturé le pied. Le Rav ordonna qu'on le fasse entrer entre la prière de Min'ha et celle d'Arvit et qu'on l'allonge sur le lit qui se trouvait dans sa chambre. Lorsque cela fut fait, il entra lui-même et s'adressa au blessé : « Répète après moi : "Tu es Puissant à tout jamais, Hachem, Tu ressuscites les morts, Tu soutiens ceux qui tombent et **guéris les malades** (...) Bénis sois-tu Hachem qui ressuscite les morts." » (rituel de la prière, n.d.t)

Puis, il demanda : « Tu crois à tout cela ?

Oui, lui répondit le malheureux.

« L'auteur de mensonges ne se tient pas devant mes yeux », lui reprocha-t-il sévèrement. Répète-le encore une fois : "Tu es Puissant, etc..." Tu y crois ? lui demanda-t-il à nouveau après qu'il se fut exécuté.

Oui, répondit-il.

Mais le Rav le tança comme la première fois et le fit répéter une nouvelle fois les mêmes mots jusqu'à ce que le malade se mette à crier de toutes ses forces : « Je crois en tout cela, je crois... »

Il lui ordonna alors sur le champ de descendre du lit et voici que son pied était sain comme il l'avait toujours été. Cependant, afin que la chose ne s'ébruite pas, le Rav exigea qu'on le ramène chez lui et qu'il y reste alité un jour entier, ce qui parut au 'malade' comme une éternité maintenant qu'il avait guéri entièrement.

Déjà du temps des Richonim, Rabbénou Yona écrivit à ce sujet à propos de la Guémara (Brakhot 4b) : « Qui mérite le monde futur ? Celui qui juxtapose la délivrance à la prière : car lorsqu'il mentionne la délivrance de la Sortie d'Egypte et qu'il commence alors immédiatement sa prière, il témoigne par-là de sa confiance en Hachem puisqu'il Lui demande de pourvoir à ses besoins. Car celui qui ne place pas sa confiance en Lui ne Lui demande rien. Cela semble confirmer, continue-t-il, par le Midrach Rabba (23, 2) qui enseigne que lorsque les Bné Israël virent les



signes et les prodiges qu'accomplit pour eux le Créateur au-delà des lois de la nature, ils placèrent leur confiance en Lui. Et c'est à ce sujet qu'il est écrit (14, 31) : « **Israël vit la Main puissante avec laquelle Hachem frappa l'Egypte et le peuple craignit Hachem, et ils eurent confiance en Hachem (...)** » Lorsqu'il mentionne cette délivrance à laquelle crurent nos pères et commence sans s'interrompre à prier, il révèle ainsi sa confiance dans le fait qu'Hachem l'exaucera comme Il le fit jadis pour les Bné Israël qui eurent foi en Lui et il a ainsi part au monde futur.

En rappelant les miracles et les prodiges de la sortie d'Egypte, l'homme voit sa confiance concernant sa propre délivrance se renforcer. Et lorsqu'il prie, mû d'une telle pensée, il est dès lors certain d'être exaucé avec bienveillance par le Créateur.

Rabbi Israël Nissanchtovk était jadis une des riches personnalités de Brisk. Un jour, la roue de la fortune tourna et il perdit toute sa richesse. Ayant besoin alors d'un prêt de plusieurs milliers de roubles afin de payer ses dettes, et d'acheter une nouvelle marchandise dont il pourrait faire le commerce et espérer ainsi revenir progressivement à sa situation d'antan, il se mit à la recherche de quelqu'un qui serait prêt à accomplir la Mitsva de prêter de l'argent à un nécessiteux appartenant à son peuple. Mais ce fut sans succès. Faute d'alternative, il fut donc contraint de se mettre en route pour Londres, lieu de résidence du célèbre Baron Anchel de

Rotschild afin de solliciter un prêt de ce dernier. Hélas, il n'avait même pas de quoi payer les dépenses de ce long voyage qui devait durer trois mois. Il vendit donc une partie de son mobilier et partagea l'argent obtenu, prenant la moitié pour voyager et laissant l'autre à son épouse pour les besoins du ménage jusqu'à son retour.

Au terme des trois mois, il mit les pieds sur le sol britannique et se hâta de se rendre à la demeure du Baron. Mais quelle ne fut pas sa déception lorsqu'il vit des dizaines et même des centaines "d'émissaires" faisant la queue devant les préposés à la distribution des dons qui prodiguaient à chacun entre une demi-pièce d'or et une pièce entière !

« Que vais-je faire avec une pièce alors que j'en ai besoin d'au-moins trois mille pour me remettre sur pied ? pensa-t-il, sans même sentir que ses yeux exprimant toute sa peine laissaient couler de chaudes larmes sur ses joues. Les employés du Baron remarquèrent de loin toute la scène : un homme à l'allure respectable était en train de pleurer amèrement sur son triste sort. Ils se hâtèrent de lui dire: « Nous ne sommes que des employés et nous n'avons pas le droit de distribuer plus qu'une pièce d'or à chacun. Mais, suis notre conseil : reviens la veille de Chabbath vers midi. C'est l'heure à laquelle le Baron vient pour vérifier les listes de l'argent distribué aux pauvres. Confie-lui ta peine. Peut-être trouveras-tu grâce à ses yeux et obtiendras-tu ainsi son aide ? »



Le vendredi, Rabbi Israël revint donc à l'heure convenue et en effet, son allure gracieuse conquiert le cœur du Baron qui l'invita à sa table de Chabbath. Durant tous les repas de prince auxquels il prit part, Rabbi Israël agrémenta la table de paroles de Torah qui réjouirent le cœur des convives. Le Baron, enchanté de son hôte, lui dit pendant le Chabbath même : « Reviens me voir dès la fin du Chabbath, car je dois te parler. »

A l'issue du Chabbath, ils se retrouvèrent tous deux assis, Rabbi Israël faisant le récit de son passé. Il raconta qu'il avait lui-même été riche et que la roue de la fortune ayant tournée, il se retrouvait à présent ruiné. C'est pourquoi il avait un besoin urgent d'un prêt de plusieurs milliers de roubles. A ces mots, le Baron lui demanda à combien se montait la valeur de toute sa richesse dans les meilleures périodes. Il réfléchit et estima qu'aux temps les plus fastes, il fut détenteur de biens d'une valeur de dix mille roubles. Le Baron s'éclipsa quelques instants dans la pièce attenante et en ressortit en lui remettant la somme énorme de dix mille roubles dont il lui fit don intégralement. Il inscrit en outre son nom "Baron Anchel de Rotschild" sur une feuille avec son adresse à Londres. Rabbi Israël interloqué à la vue d'une telle somme qu'il n'aurait jamais espéré recevoir se répandit en louanges exprimant sa reconnaissance pour une telle générosité. Il fit néanmoins part au Baron de son étonnement quant à la raison pour laquelle il lui avait inscrit son adresse sur une feuille : « Auriez-vous besoin que je la connaisse pour vous

remercier par écrit ? lui demanda-t-il.

Je vois que la malchance vous a poursuivi, lui répondit le Baron, au point de vous avoir ruiné. Qui sait si même après avoir reçu une telle somme, vous n'allez pas la perdre à nouveau. C'est pourquoi je vous confie mon adresse afin de vous éviter un nouveau voyage de trois mois. En cas de besoin, envoyez-moi votre demande par la poste et je vous ferai parvenir encore dix mille roubles. »

Cette histoire peut nous permettre d'expliquer le verset (Téhilim 11, 4) : « *Il a fait un souvenir de Ses prodiges, Hachem est bienveillant et miséricordieux.* » A priori, on peut se demander quel est le lien entre le fait qu'Il ait fait un souvenir de ses prodiges et sa bienveillance et sa miséricorde.

D'après ce qui précède, on le comprend aisément : le Saint-Béni-Soit-Il dit à Ses enfants bien-aimés : « Souvenez-vous des prodiges que J'ai accomplis pour vos pères lorsqu'ils sont sortis d'Egypte et lorsque vous vous trouverez vous-mêmes dans les épreuves (à D. ne plaise), rappelez-vous l'adresse vers laquelle vous diriger et priez afin de susciter chez Moi le désir d'accomplir de nouveaux miracles en votre faveur. » C'est ce qui est écrit : « *Il a fait un souvenir de Ses prodiges* », afin que l'on se souvienne de tous Ses miracles car « Il est bienveillant et miséricordieux » et Son désir de nous prodiguer à nouveau Ses bienfaits est permanent. C'est ce qui se produit lorsque nous rappelons la sortie d'Egypte



et que nous Lui exprimons alors notre reconnaissance en chantant Ses louanges.

Les eaux tumultueuses ou comment briser ses tendances naturelles

Selon la tradition de nos Sages, lorsque les Bné Israël traversèrent la Mer Rouge, celle-ci ne se fendit que lorsque Na'hchone Ben Aminadav se jeta dans les flots et accepta de faire don de sa vie au point que les eaux lui arrivèrent au visage. Le Réchit 'Hokhma écrit à ce sujet que "nous apprenons de cela que celui qui désire qu'Hachem accomplisse pour lui un miracle au-delà de l'ordre naturel doit faire don de soi et de ses désirs personnels et briser ainsi ses tendances personnelles. Le Saint Béni-Soit-Il se conduira alors en retour Lui aussi au-delà de l'ordre naturel".

Le Bné Issakhar exprime également cette idée au nom du Rav de Zetchov : « Celui qui désire, écrit-il, une délivrance au-delà des limites naturelles comme par exemple avoir des enfants alors qu'il est stérile devra accomplir une grande Mitsva qui va à l'encontre de sa tendance naturelle. Grâce à cela, il brisera tous les murs qui le séparent de la délivrance nécessaire. »

Rabbi Henikh fait remarquer que la Torah emploie le terme de "Békia" (se fendre) pour désigner le fait que la mer se fendit comme dans le verset "Vayvakou Hamaim" (les eaux se fendirent). Cependant, nos Sages dans la Guémara et les commentaires emploient partout l'expression "Kriat Hayam", la déchirure de la mer, ce qui exprime une division plus importante des eaux.

L'explication en est, dit-il, qu'Hachem n'ordonna à la mer que de se fendre. A travers la tranchée exiguë qui aurait dû en résulter, les Bné Israël se seraient alors frayé leur passage. Cependant, dans la réalité, lorsqu'ils arrivèrent sur les rives de la mer, celle-ci vit le cercueil de Yossef et prit la fuite. Elle vit, en effet, comment Yossef surmonta vaillamment l'épreuve (de la femme de Putiphar, n.d.t) avec une sainteté extrême et comment il "déchira" ses instincts naturels au-delà de toute limite. Dès lors, la mer se déchira également au-delà du naturel. Car les lois naturelles elles-mêmes se soumettent devant celui qui dépasse sa propre nature.

Un Avrekh entendit une fois un Rav enseigner que lorsqu'un juif surmonte une épreuve difficile et qu'il se sanctifie en brisant ses tendances naturelles pour accomplir la Volonté Divine, au même instant les portes du Ciel s'ouvrent et il peut alors demander ce qu'il désire. Cet Avrekh avait une fille qui était atteinte de la maladie et gisait sans connaissance dans un lit à l'hôpital de Beer Chéva. Un jour, les médecins eurent besoin d'un médicament qui n'était pas disponible dans cette ville et que l'on pouvait se procurer uniquement à Tel Aviv. Faute d'alternative, il fut donc contraint de voyager afin d'acheter ce remède nécessaire pour sa fille. Dès qu'il descendit de l'autobus, il se trouva face à un spectacle indécent. Sur le champ, il surmonta de toutes ses forces son penchant et ferma les yeux. Il se souvint alors des paroles du Rav et se retira dans un coin discret pour épancher son cœur



devant le Créateur en pleurant à chaudes larmes et Le supplier de prendre sa fille en pitié et de la guérir. Lorsqu'il acheva sa prière et qu'il s'apprêta à continuer son chemin, il reçut dans l'instant qui suivit un appel de son épouse. Au début, elle ne parvint pas à sortir le moindre son de sa gorge étouffée par les sanglots. Après

s'être quelque peu apaisée, elle lui raconta que leur fille s'était réveillée quelques minutes auparavant. Les médecins s'étaient alors empressés de lui faire des examens et furent alors stupéfaits de constater que la maladie avait commencé à régresser, ce qui rendait l'achat du médicament inutile.

